

SUJET ECRIT 2 PRINCIPAL / CAPEPS EXTERNE SESSION 2021

« De la sensibilisation à l'engagement, à sa facilitation aux différentes étapes de la vie, les pouvoirs publics jouent un rôle aux côtés des associations, pour concourir au développement d'une véritable société de l'engagement, et à la reconnaissance de la place de l'engagement citoyen. Des passerelles solides sont à construire entre les associations, les pouvoirs publics, ou encore le milieu professionnel. Le but est de favoriser une palette d'expériences d'engagement qui seront rendues accessibles par un travail de sensibilisation, de reconnaissance et de valorisation. [...] La construction de ces parcours d'engagement amène une réflexion sur trois dimensions : celle de la vie scolaire, celle de la vie active, et enfin celle de l'acquisition des compétences tout au long de la vie. »

Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement. Rapport rendu par le mouvement associatif au premier ministre (mai 2018).

En quoi et comment l'enseignant d'EPS contribue-t-il, à travers sa posture professionnelle et ses choix pédagogiques et didactiques, à un engagement durable des élèves dans leurs apprentissages, au service d'un mode de vie actif et solidaire ?

Vous illustrerez votre réponse à différents niveaux de la scolarité dans le second degré et justifierez vos choix en vous appuyant, si besoin, sur les documents placés en annexe.

ANNEXES

Document 1

Un nouveau paradigme d'engagement

Les compétences de citoyenneté permettent aux individus d'être des participants actifs et essentiels dans leur société, tout en se sentant partie intégrante de celle-ci. Dans un contexte marqué par une fragmentation croissante, par la solitude et l'incertitude, les liens sociaux prennent de plus en plus d'importance. La durabilité humaine et existentielle devrait donc devenir une priorité, à égalité avec la durabilité environnementale et sociale. Il faut rechercher dans ce secteur les facteurs et les stratégies conduisant à l'autonomisation. Essentiellement, cela signifie que nous avons besoin que les citoyens s'engagent à donner forme à la société.

Qu'entendons-nous par « engagement » ? La réponse à cette question constitue un défi dans un monde social qui évolue rapidement. L'éducation doit permettre de relever ce défi, car elle est la clé de l'adoption et de la promotion d'un paradigme d'engagement capable de parvenir à l'inclusion sociale et au renforcement de la communauté. [...]

Dans le contexte du renforcement des compétences de citoyenneté, le terme « engagement » se définit mieux comme étant un « sentiment d'appartenance », une condition qui autorise la reconnaissance mutuelle, la responsabilité et la liberté. En tant que dimension constitutive de la communauté, l'engagement ouvre à l'individu un espace pour tester sa capacité à améliorer sa propre vie aux côtés de celle des autres. À l'inverse, la communauté ne peut exister sans engagement et l'engagement constitue alors une culture qui imprègne les actions et les processus ; les comportements et les règles sociales ; les contextes ; les environnements où les communautés prennent forme, et les buts même de l'apprentissage.

UNESCO (2020). *Contextes d'engagement et compétences de citoyenneté : agir pour un « paradigme de l'engagement »*, Les futurs humanistes de l'apprentissage : perspectives des chaires UNESCO et des réseaux UNITWIN.

Document 2

L'établissement comme lieu où les élèves peuvent s'engager

Au sein de l'école et de l'établissement scolaire, diverses fonctions et responsabilités peuvent être confiées aux élèves sous le contrôle permanent des professionnels, en tant qu'élément contributif du parcours.

Dans ce cadre, l'élève est amené à exercer des responsabilités telles : l'aide aux apprentissages (tutorat entre élèves, ...) ; la participation, dans le cadre de projets et actions éducatives, à des tâches administratives ; l'implication dans la vie scolaire de l'école et de l'établissement (aide à la résolution de conflits, aide à l'accueil des parents, à l'organisation de portes ouvertes...) ; l'implication dans l'association sportive du collège ou du lycée, dans le foyer socio-éducatif ou la maison des lycéens, dans un média scolaire ; la gestion et la valorisation des ressources et particulièrement du CDI ou de l'atelier ; l'engagement sur des questions relevant de la santé et de la sécurité (constitution d'une équipe premiers secours piloté par l'infirmier ou l'infirmière, projets en lien avec le parcours éducatif de santé...) ; l'implication sur les enjeux liés à l'environnement (éco-délégués, responsabilité des élevages, cultures...) ; la vie et du rayonnement culturel de l'établissement (organisation de conférences et de fêtes par les élèves...).

Le projet d'école ou le projet d'établissement, qui dans son élaboration associe les élèves, précise les actions mises en place.

Le parcours citoyen de l'élève

Circulaire n° 2016-092 du 20-06-2016 parue au Bulletin officiel n° 25 du 23 juin 2016

Document 3

LES MANQUEMENTS DE L'ÉCOLE

L'enquête du Cnesco montre un grand intérêt des élèves pour participer à la vie de la cité et faire entendre leur voix. L'école ne semble pas encore faire suffisamment dans ce domaine. Leur engagement dans le cadre scolaire se réduit encore trop souvent au rôle de délégués de classe et à leur présence dans les instances de gouvernance de l'établissement (25 % des élèves de Terminale ont déjà été délégués). De plus, les élèves ont le sentiment que leur avis n'est pas pris en compte. Enfin, les pédagogies actives d'éducation à la citoyenneté, tels que les projets citoyens, sont encore très peu développées au lycée (37 % seulement des élèves de Terminale y ont participé). Les autres activités proposant aux élèves de s'engager civiquement concernent un nombre limité d'élèves : 7 % ont des responsabilités dans une maison des lycéens, 10 % s'investissent dans un journal d'établissement et 10 % dans du tutorat.

UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE SUR CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES

Si les lycéens présentent de façon générale des formes d'engagement civiques positives, certaines populations scolaires doivent attirer notre attention : les lycéens, le plus souvent issus de milieux sociaux défavorisés, ne déclarant vouloir participer aucunement à la vie de la cité sous quelque forme que ce soit ; les filles encore en retrait par rapport aux garçons sur certaines modalités de participation et, contre intuitivement, l'élite des lycéens qui déclarent d'excellents résultats scolaires mais envisagent des investissements citoyens très limités à l'âge adulte.

Cnesco (2018). *Engagements citoyens des lycéens : enquête nationale réalisée par le Cnesco*. Dossier de synthèse. <https://www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/>

Document 4

Les constats sont unanimes : les élèves ont du mal à s'engager dans les activités proposées en EPS, à maintenir un niveau d'investissement suffisant et à atteindre les transformations visées. Or, comme l'affirme François Dubet [...], « *sans engagement du sujet, il n'y a tout simplement pas d'apprentissage* ». L'engagement de l'élève est au cœur des problématiques d'enseignement, et plus encore en EPS où les corps sont mobilisés dans leur globalité.

Travert, M. & Rey, O. (2018). *L'engagement de l'élève en EPS*. Dossier EPS n°85.

Document 5

L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.

L'apprentissage n'est pas un processus linéaire. Il passe par essais, tâtonnements, erreurs, échecs... Il y a donc pour les élèves un droit à l'erreur qui doit être reconnu et pris en compte. Le travail sur l'erreur permet d'instaurer un climat de confiance dans lequel l'erreur n'est plus stigmatisée mais devient un matériau collectif pour la construction du savoir.

Pour l'élève, le retour réflexif sur l'erreur est une voie propice pour accéder à une meilleure compréhension de la notion étudiée. Par ce travail, il découvre aussi son propre fonctionnement intellectuel et gagne en autonomie.

Pour l'enseignant, l'exploitation de l'erreur est un instrument de régulation pédagogique. Elle permet de découvrir les démarches d'apprentissage des élèves, d'identifier leurs besoins, de différencier les approches pédagogiques, de les évaluer avec pertinence.

Canopé, *L'erreur, une étape nécessaire de l'apprentissage*

Site internet <https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/agir/item/ressources/lerreur-une-etape-necessaire-de-lapprentissage.html> [consulté septembre 2020].

Extraits d'un projet d'établissement et du projet pédagogique EPS d'un établissement du second degré

Le collège XXX est un établissement rural isolé. Il s'agit d'une structure de 209 élèves répartis sur deux classes par niveau. L'équipe pédagogique est composée d'une vingtaine d'enseignants qui apprécient de travailler ensemble. Cet établissement bénéficie d'une situation favorable pour moduler les parcours de formation des élèves.			
AXE 1 Permettre la réussite de tous			
ETABLISSEMENT	OBJECTIF 1 1.1 Renforcer l'engagement des élèves dans leurs apprentissages	OBJECTIF 2 1.2 Valoriser l'épanouissement de chacun	OBJECTIF 3 1.3 Favoriser le vivre ensemble par des projets communs
EPS	Soutenir l'engagement des élèves à travers la mise en œuvre de formes scolaires de pratique innovantes et de projets interdisciplinaires. Développer les rôles sociaux en les inscrivant dans le parcours de formation de l'élève : partager des règles, assumer des rôles et responsabilités dans tous les champs d'apprentissage Favoriser la mise en place de tutorat et de communautés d'intérêts au sein des groupes pour co-construire des voies de réussite.		
AXE 2 Susciter l'ambition des élèves à travers la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes			
ETABLISSEMENT	OBJECTIF 1 2.1 Développer la curiosité des élèves et le désir d'apprendre	OBJECTIF 2 2.2 Éduquer aux Médias et à l'Information (EMI)	OBJECTIF 3 2.3 Favoriser l'ouverture culturelle par les parcours éducatifs
EPS	Faire vivre une diversité d'expériences motrices pour amener l'élève à mieux se connaître, connaître les autres et à comprendre son environnement. Favoriser une programmation mettant en avant les activités physiques de pleine nature. Promouvoir le goût de l'effort et le dépassement de soi. Développer un environnement numérique au service des apprentissages. S'inscrire dans des actions éducatives en lien avec les différents parcours (Parcours Avenir, PEAC, Parcours Citoyen, Parcours éducatif de santé).		
AXE 3 Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet d'orientation lucide et éclairé			
ETABLISSEMENT	OBJECTIF 1 3.1 Développer l'accompagnement pédagogique de tous les élèves	OBJECTIF 2 3.2 Proposer un programme de valorisation des acquis	OBJECTIF 3 3.3 Renforcer la continuité collège-lycée
EPS	Moduler l'organisation pédagogique des classes à partir de l'identification de groupes de besoin. Proposer une évaluation soignée en identifiant 4 niveaux de maîtrise. Dédramatiser l'erreur pour permettre à l'élève de persévérer. Encourager l'éducation au choix à travers la mise en œuvre de parcours de formation personnalisés (exploitation d'outils de suivi des acquis, ...). Inscrire l'élève dans des mises en projet multiples l'invitant à se projeter vers un « <i>ailleurs et plus tard</i> ».		

